

# **Parlons Vélo ! Municipales 2020**

## **Lyon 3e arrondissement (69003)**

### **Réponses de Françoise Deydier,** **au nom de la liste « Positivons Lyon3 »**

– le 06/03/2020 à 12:15 –

#### **Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat**

##### **Action n°1 : je m'engage**

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

*Si les mobilités actives et la voirie sont des compétences de la Métropole, la Mairie d'Arrondissement et la Ville de Lyon ont un rôle fondamental à jouer dans la mise en oeuvre d'un plan vélo ambitieux. A cet effet, la mise en place d'un comité vélo régulier au minimum 4 fois par an avec la Mairie d'Arrondissement d'une part, et avec la Mairie centrale d'autre part, nous semblent clés. Cet espace d'échange pourra par exemple permettre d'établir la liste prioritaire des lieux à équiper d'arceaux vélo avec la Mairie d'Arrondissement, et de formaliser une procédure claire pour l'enlèvement par la fourrière de vélos présumés épave avec la Ville de Lyon.*

La concertation avec les habitants et par conséquent les utilisateurs est au cœur de mon programme

#### **Développer un réseau cyclable cohérent**

##### **Action n°2 : je m'engage**

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : - Place d'Arsonval

- Rue Paul Bert

- Route de Genas

- Cours du Docteur Long

Ces points noirs ont été identifiés lors du Baromètre 2019. Voir sur <https://carto.parlons-velo.fr/?c=69123>.

*La création de pistes cyclables suffisamment larges exigera la suppression de stationnement, compétence de la Ville de Lyon, ainsi qu'une surveillance active de la Police Municipale pour éviter l'arrêt et le stationnement des voitures. C'est pourquoi nous sollicitons l'engagement des candidats à la Ville à soutenir le doublement d'aménagements cyclables dans la métropole de Lyon d'ici 2026, soit 2000 km, comprenant notamment la réalisation d'un Réseau Express Vélo de 150 km.*

Vous pourrez lire dans mon programme et sur ma profession de foi adressée aux électeurs que je demande des axes sécurisés du Bd Pinel aux quais et de Maisonneuve à Gambetta . Je suis moi-même habitante de Montchat, j'ai ma carte Vélo'v, me déplace à vélo et déplore la sécurité tant pour les habitants que ma propre famille. Je ferai une priorité de l'aménagement de ces grands axes. Je m'engagerai pour étendre cela au cours du docteur Long et la route de Genas, deux axes que je connais particulièrement bien et que je pratique.

##### **Action n°3 : je m'engage**

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines Avec la Ville de Bron via L'avenue Rockfeller : absence d'aménagement cyclable.

Comme cité plus haut, incompréhensible qu'il n'y ait pas de liaison entre la Place d'Arsonval et le bd Pinel en direction de Bron par l'avenue Rockfeller.

##### **Action n°4 : je m'engage**

Mettre le vélo au cœur de l'Avenue Gambetta du Cours Albert Thomas

du secteur de la Part Dieu (périmètre SPL inclus)

*Ces réaménagements exigeront la suppression de places de stationnement et de voies de circulation. C'est pourquoi le soutien actif de la Mairie d'arrondissement et de la Ville de Lyon sera fondamental pour permettre des aménagements qui rééquilibrent le partage de l'espace public et rendent ainsi la ville plus agréable pour ses habitants.*

Aujourd'hui ce manque d'équipement sécurisé du cours Albert Thomas et du cours Gambetta sont un vrai frein à une meilleure utilisation du vélo pour les habitants du 3ème.

De même la traversée de la Part-Dieu est compliquée, demande trop de détours pour traverser le 3ème arrondissement , particulièrement de Villette à Servient

## Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

### Action n°5 : je ne m'engage pas

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

*Il nous semble à cet égard urgent de supprimer le trafic de transit dans les zone 30 de l'arrondissement. Le trafic de transit devrait être reporté sur les grands axes (Route de Genas, Quais, Avenue de Saxe, Gambetta, Garibaldi, Vivier Merle, Felix Fort). Il faut découpé les quartiers en macro-îlots accessibles uniquement depuis les grands axes. Le découpage ne doit pas permettre le passage entre macro-îlots pour les voitures. Ainsi, il est toujours possible aux habitants et livreurs d'accéder à l'intérieur des quartiers mais le transit y est impossible. Les modes doux peuvent eux circuler entre les macro-îlots sans soucis.*

*Objectifs d'ici 2026 : Rendre l'ensemble des quartiers hors grands axes piétons.*

Les incitations à l'utilisation des transports en commun, comme la gratuité pour les moins de 12 ans permettant aux familles de ne pas trouver la voiture plus rentable que le bus, l'aménagement de voies cyclables vraiment sécurisées sur les grands axes permettant à un plus grand public d'accéder au vélo, la mise en place de solutions digitales de plus en plus performantes et pratiques pour le co-voiturage ou le partage de voiture en multi-propriété limiteront de fait l'utilisation des véhicules. Si certaines zones peuvent devenir piétonnes il faut assurer un vrai service public et la diversité de la densité de population ainsi que l'activité des quartiers ne semblent pas permettre de fermer autant d'axes sans une consultation des habitants mais aussi de ceux qui les font vivre: associations, commerces et entreprises. Oui pour repenser le plan de circulation, non pour laisser la circulation voiture seulement aux grands axes.

### Action n°6 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

*Objectifs d'ici 2026 : Généraliser la zone 30 à toute la ville et régler les feux à 25 ou 30 km/h pour créer des « ondes vertes » sur les grands axes de la ville comportant des aménagements cyclables*

Oui, à l'exception de l'axe nord-sud de l'autoroute qui se dirige le long du quai du Rhône et 2 ou 3 axes en bouts d'arrondissements dans des quartiers moins habités.

### Action n°7 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

*Le sas vélo est un aménagement cyclable à part entière et d'une grande utilité pour le cycliste. Il se situe entre le feu tricolore et la ligne pointillée en amont de laquelle doivent s'arrêter les véhicules motorisés. Il permet aux cyclistes d'être mieux visibles des autres usagers de la route, en particulier les poids lourds qui tournent à droite. Il permet aussi aux cyclistes de se prépositionner sur la partie gauche de la chaussée pour tourner à gauche sans devoir traverser le flot de voitures en mouvement.*

*Le cédez-le-passage cycliste au feu permet aux cyclistes de passer au feu rouge, en laissant la priorité aux piétons et voitures ayant le feu vert. Les mouvements possibles sont indiqués sur le panneau et concernent généralement le tourne-à-droite.*

*Objectifs d'ici 2026 : Généraliser les cédez-le-passage cycliste au feu, les sas vélos aux feux et les double-sens-cyclables dans tout l'arrondissement et dans toute la ville.*

Les cédez-le-passage au feu, les sas vélo sont nécessaires. Oui aux double-sens mais ne pas les installer quand les rues ne le permettant pas comme à Montchat où certains double-sens sont dangereux de par l'étroitesse des rues.

### Action n°8 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. Etudier la possibilité de fermer les rues devant les écoles, matin et soir comme pour l'école Condorcet ou la fermeture de la rue Alfred de Musset est définitive.

Oui pour restreindre autant que possible, mais étudier au cas par cas pour supprimer complètement. Toutes les écoles ne sont pas dans le cadre de l'école Condorcet, éloignée des grands axes avec deux bâtiments qui se font face créant beaucoup de traversées piétonnes entre l'école maternelle et l'école primaire. Cela figure sur mon programme pour le 3ème

### Action n°9 : je m'engage

Étendre la zone de stationnement payant à toute la ville de Lyon pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

C'est possible avec une bonne mise en place du tarif résident, avec une vigilance de prix pour certains publics comme les personnes retraitées et certaines professions.

## Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

### Action n°10 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé aux cyclistes du Grand Lyon alors qu'ils sont 1 sur 2 à avoir déjà été victime d'au moins un vol de vélo, et 43 % ont été volés plusieurs fois selon l'enquête de Nova7 en juin 2019 auprès de 2 600 cyclistes, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

*Les 905 places vélo dans les 17 parcs vélo opérés par LPA sont saturés, ainsi que les 600 places vélo dans les P+R du SYTRAL (ils étaient 2 000 inscrits début 2019). Le vol de vélos est le deuxième obstacle à la pratique du vélo, après l'insécurité routière.*

*Concernant le premier arrondissement, 190 places vélo sont disponibles, pour 1011 places pour voitures et 167 places moto dans les 4 parkings de l'arrondissement. La suppression de 100 places de voitures permettrait d'y installer 1 000 places vélo.*

*Objectif d'ici 2026 : Quadrupler l'offre de stationnement sécurisé vélo (10 000 places), et en particulier offrir suffisamment de stationnement sécurisé dans les lieux d'intermodalité*

*Nous sollicitons en particulier l'ouverture dans les meilleurs délais de 500 places vélo sécurisées pour la Gare Part-Dieu en attendant l'ouverture de la vélostation de la Place basse Béraudier en 2024, et l'extension de 1500 à 3 000 places proposées au grand public d'ici 2026.*

### Action n°11 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. L'enquête de Nova7 en juin 2019 a établi que 72 % des cyclistes sont critiques du manque de solutions pour se garer dans la rue, et 66 % à proximité des lieux de loisirs. Une enquête réalisée par La Ville à Vélo auprès de 116 propriétaires d'un vélo-cargo et habitant de la métropole en septembre 2019 a évalué que seul 14 % estiment que les arceaux (quand ils existent et sont disponibles) répondent à leur besoin de stationnement sur voirie.

*Objectif d'ici 2026 : Tripler les arceaux sur la voie publique (50 000 arceaux) en prenant compte des besoins spécifiques des vélo-cargos dans le choix et le positionnement du matériel*

Un vrai besoin , urgent

### Action n°12 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité. Les 905 places vélo dans les 17 parcs vélo opérés par LPA sont saturés. Le réseau et les capacités ne sont pas suffisantes pour répondre au besoin de tous les Lyonnais à proximité de leur domicile. L'objectif est d'offrir du stationnement sécurisé diffus pour 48 % des cyclistes qui n'ont aucune solution de stationnement adaptée à leur domicile (type local fermé) et se débrouillent comme ils peuvent selon l'enquête de Nova7 pour la Métropole en juin 2019 : 24 % garent leur vélo dans leur appartement, 14 % dans leur cave, 10 % sur leur balcon...

*Objectif d'ici 2026 :*

*> Quadrupler l'offre de stationnement sécurisé vélo (10 000 places) en prenant compte des besoins spécifiques des vélo-cargos dans le choix et le positionnement du matériel*

*> Financer un équivalent de ECORENOV pour la création de local-vélo dans les copropriétés et les entreprises.*

*> Promouvoir activement le programme Alvéole auprès des bailleurs sociaux (<https://programme-alveole.com>)*

### Action n°13 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

*D'après l'Enquête Déplacements de 2015, 16% des déplacements ont pour motif l'accompagnement, et 6% sont justifiés par des démarches de santé. Ces déplacements sont donc supérieurs en nombre aux déplacements pour se rendre au travail (19%). Or, l'enquête de Nova7 a établi que 92 % des cyclistes disent être préoccupés par les risques de vol ou de dégradation, et 60 % disent renoncer certains trajets à cause de cela. Ces chiffres illustrent le besoin en stationnement sécurisé à proximité des équipements publics, et en particulier les écoles.*

*Objectif d'ici 2026 : Promouvoir activement le programme Alvéole pour développer le stationnement vélo sécurisé dans l'ensemble des écoles et collèges de la métropole (<https://programme-alveole.com>)*

### Action n°14 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

*Il est urgent de désengorger les villes des camions et repenser la logistique. Les vélos cargos permettent de transporter jusqu'à 500 kg.*

*Objectifs d'ici 2026 : Soutenir les "boîtes à vélo" en augmentant et en élargissant l'aide à l'achat de vélo-cargo pour les professionnels, en déployant des solutions de stationnements, etc.*

### Action n°15 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

*Pour développer le vélo sous toutes ses facettes, le déploiement des services de location de vélos, courte et longue durée, en complémentarité de l'offre actuelle de location de Vélo'v et Myvelo'v (location longue durée de VAE), est indispensable pour répondre à différents usages (vélos cargos, vélos pliants et remorques, sacoches, sièges enfants, etc.) et pour toucher tous les publics (vélo enfants, tandems pour seniors et personnes en situation de handicap, etc.)*

### Action n°16 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Objectifs d'ici 2026 :

- > Mailler le territoire pour que tout Grand Lyonnais ait un atelier ou une vélostation à moins de 5 km du domicile ou du lieu de travail
- > Mettre à disposition des locaux adaptés aux ateliers
- > Soutenir une coordination des ateliers vélos (financement de postes par ex.)
- > Organiser la fourrière à vélo pour aider à structurer et financer le processus de collecte des vélos abandonnés.
- > Découpler les vélos-écoles (pour les particuliers et pour les structures sociales, les personnes en insertion ou encore celle à destination des personnes à mobilité réduite)

### Action n°17 : je m'engage

Créer une agence d'écomobilité, qui coordonne toutes les initiatives contribuant à stimuler les offres alternatives à la voiture autosoliste et placer au centre la solution vélo.

L'action doit être coordonnée par des personnes de terrain ayant une connaissance des dossiers, du travail des associations, de la population au regard des différentes solutions de mobilité pour chacun. Le vélo est une des solutions de la mobilité. Il faut aussi prendre en compte les piétons et les utilisateurs de transports en commun. Il faut une volonté commune et des moyens communs pour plus d'écologie.

## Promouvoir une culture vélo

### Action n°18 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Objectifs d'ici 2026 : Former l'ensemble des élèves de primaire de la ville de Lyon au savoir-rouler

Il faut étendre la pédagogie vélo à tous les publics. Certaines personnes après 40 ans ou suite à un accident peuvent avoir peur de remonter sur un vélo, il faut les accompagner dans cette démarche.

Les jeunes doivent être sensibilisés au code de la route cycliste. Envisager le port du casque obligatoire à l'entrée du collège ou du lycée pour garer son vélo ou sa trottinette dans leurs enceintes. Nos jeunes ne se protègent pas assez.

### Action n°19 : je m'engage

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Avoir un parc vélo pour les écoles d'arrondissement pour les enfants est une bonne solution. Il faut éduquer les enfants au vélo.

### Action n°20 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

### Action n°21 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

### Action n°22 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

**Action n°23 : je ne m'engage pas**

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Des incitations sont à créer pour tous

**Action n°24 : je ne m'engage pas**

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

*Impulser et suivre le lancement de lignes pédibus et, de vélobus dans tout l'arrondissement et toute la ville*

La liste Positivons Lyon propose la gratuité des transports en commun pour les moins de 12 ans. Je m'engagerai également à trouver des solutions d'accompagnement piétons en fédérant des parents et des aidants dans cet objectif de sécurité des trajets domicile-école

**Action n°25 : je m'engage**

Créer une "journée sans voiture". Pour encourager les Grand Lyonnais et leur donner envie de se déplacer à vélo, il faut développer une culture du vélo urbain. Cela passe par l'organisation d'événements de grande ampleur : Convergence Vélo, Faites du Vélo, bourses aux vélos dans différentes communes de la métropole etc.

*Objectif d'ici 2026 : Multiplier les événements grand public pour toucher 100 000 personnes par an dans la métropole*

**Action n°26 : je m'engage**

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

*L'arrêt et le stationnement sur les aménagements cyclables mettent en danger les cyclistes, qui doivent se reporter sur les voies de circulation, parfois dans le sens inverse de circulation. Une surveillance active de la Police Municipale est prioritaire.*

**Action n°27 : je m'engage**

Inciter financièrement les entreprises à organiser des animations pro-vélo : atelier mobile d'auto réparation, formation conduite à vélo en ville.

**Commentaires généraux**

*Aucun commentaire n'a été fait par la-le candidat-e*